

Aéroport Brest Bretagne

COMMUNIQUÉ

Guipavas, le 14 octobre 2022

OBTENTION DE L'AIRPORT CARBON ACCREDITATION DE NIVEAU 2 : L'AÉROPORT BREST BRETAGNE POURSUIT SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Aéroport Brest Bretagne vient d'obtenir le niveau 2 de l'Airport Carbon Accreditation (ACA), programme de certification en matière de gestion carbone créé par l'ACI-Europe. Cette accréditation démontre la réduction effective des émissions directes de gaz à effet de serre de la plateforme en 2021.

L'aéroport Brest Bretagne est engagé depuis 2016 dans l'ACA, Airport Carbon Accreditation, un programme international et volontaire de certification institutionnellement reconnu pour la gestion des émissions carbone des aéroports. Il comporte 6 niveaux visant à guider les plateformes dans la gestion, la réduction et, but ultime, la neutralisation de leur empreinte carbone. Il est important de signaler que cette accréditation impose une vérification par un tiers indépendant.

L'obtention de l'accréditation ACA résulte d'une démarche systémique de réduction des émissions mise en place au sein de l'aéroport de Brest. Avec l'obtention de ce niveau 2 l'aéroport brestois démontre son engagement en matière de responsabilité environnementale en adoptant une démarche qui lui permet de contrôler et surtout de réduire son impact sur l'environnement.

Obtention de l'ACA 2 : nouvelle étape d'actions en faveur du climat

L'ACA 2 marque la volonté de l'aéroport Brest Bretagne de participer à l'atteinte de la neutralité carbone que s'est fixé le secteur aérien.

Concrètement le niveau 2 de l'ACA reconnaît, pour commencer, la **réduction** des émissions de gaz à effet de serre sur la base du calcul des émissions directes (celles sous contrôle direct de l'aéroport) par rapport à une moyenne glissante sur trois ans.

Ainsi, l'aéroport Brest Bretagne s'est engagé à réduire de 20% ses émissions directes de CO2 à l'horizon 2026 (par rapport à 2016).

L'étape suivante, à savoir, l'obtention du niveau 3 de l'ACA est visé pour 2024. Pour ce faire, le périmètre d'évaluation des émissions sera élargi à l'ensemble des partenaires de l'aéroport (émissions indirectes). La mobilisation de l'ensemble des acteurs sera donc primordiale pour mettre en place des actions concrètes pour réduire notre empreinte CO2.



Un aéroport
de la Région Bretagne



« Nous sommes intimement convaincus de la nécessité d'améliorer notre empreinte environnementale grâce notamment à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Ce label n'est qu'une étape dans la décarbonation indispensable de nos activités. » **Claude ARPHEXAD, Directeur de l'aéroport Brest Bretagne.**

Exemples d'actions mises en place :

- Remplacement progressif du matériel utilisant l'énergie fossile par du matériel électrique : véhicules électriques (tracteurs de piste, véhicules service technique, parking...).
- Détection de présence pour l'éclairage
- Tri bagages : Système Ecowave – les tapis ne tournent pas s'il n'y a pas de bagages
- Changement des modes d'éclairage (néons, incandescence...) par des LEDs
- Piste avions : 1ère piste en France à s'être dotée d'un éclairage en LEDs
- Installation des panneaux photovoltaïques : projet de mise en place d'ombrières sur un des parkings voitures passagers
- Équipements de piste : lors du renouvellement du parc des engins, choix d'investir sur un parc électrique (pour les équipements qui peuvent l'être et qui sont adaptés à notre activité).

Charte Environnement de l'Aéroport Brest Bretagne

Mise à jour en janvier 2022, elle synthétise les engagements pris par l'aéroport en matière d'environnement : Air et Energie, Déchets, Eau, Biodiversité... Elle est disponible sur le site internet de l'aéroport : <https://www.brest.aeroport.bzh/politique-environnementale>

À propos de l'Aéroport Brest Bretagne

Depuis son inauguration, le 12 juin 1937, et l'ouverture de la ligne Brest-Paris en 1961, l'aéroport Brest Bretagne, propriété de la Région Bretagne, contribue au développement du territoire.

La société Aéroports de Bretagne Ouest (ABO) est concessionnaire de l'aéroport depuis le 1er janvier 2017 par l'intermédiaire d'un contrat de délégation de service public pour une durée de 20 ans.

Premier aéroport de Bretagne, il a atteint en 2019 son record de fréquentation avec 1 236 121 passagers.

Actuellement 8 compagnies aériennes régulières desservent la plateforme : Ajaccio (Transavia et Volotea), Bastia (Transavia et Volotea), Birmingham (Flybe), Bordeaux (Chalair), Figari (Volotea), Héraklion (Aegean Airlines), Lyon (Air France et easyJet), Marseille (Transavia), Montpellier (Volotea), Nice (Air France, easyJet et Volotea), Ouessant (Finistair), Palma de Majorque (Volotea), Paris Orly (Transavia), Paris Roissy (Air France), Porto (Transavia), Toulon (Transavia) et Toulouse (Transavia).

Nombreux tour-opérateurs proposent également des départs vers des destinations vacances.



Un aéroport
de la Région Bretagne

